

# TOURNOI NATIONAL CATEGORIE B DE GEMOZAC

N° 1298 /2019 - B Les 21 & 22 Décembre 2019

## REGLEMENT

### ARTICLE 1

Le club de GEMOZAC organise la 9<sup>ème</sup> édition de son tournoi national qui se déroulera à GEMOZAC, (CHARENTE MARITIME) au Complexe sportif des Beauplans et au Gymnase René Nicot, route de Pons les 21 et 22 Décembre 2019.

Il est ouvert à tous. Le tournoi se déroulera sur 26 tables agréées ITTF.

### ARTICLE 2

Ce tournoi homologué sous le numéro 1298 /2019 - B est ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT, de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

Les juges arbitres principaux sont **Benoit GRANGE** et **Bruno RUIZ**.

Le Directeur de l'épreuve est Madame **Julie PIERRE LATREUILLE**.

La présentation de l'attestation de licence 2019/2020 sera obligatoire lors du pointage, **fin de pointage 30 minutes** avant le début du tableau.

### ARTICLE 3

Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Toutefois, l'organisation se réserve le droit, pour les finales, de faire dérouler les parties au meilleur des 7 manches.

Tous les tableaux se joueront par poule de 3 (ou 2 suivant le nombre d'inscrits). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau à élimination directe.

### ARTICLE 4

Le nombre de tableaux par joueur et par jour est limité à 3.

**Impossibilité pour les Dames de s'inscrire dans le tableau Vétérans (horaire).**

En cas d'élimination rapide ; si places encore disponibles et avec accord des juges-arbitres, un joueur pourra s'inscrire dans un tableau supplémentaire, moyennant la majoration sur place de 2€/tableau (hors tableaux E, F, G et M).

### ARTICLE 5

Le forfait pourra être prononcé 5 minutes après le premier appel.

### ARTICLE 6

Les joueurs perdants sont tenus d'arbitrer la partie suivante, ou celle que le juge arbitre leur attribuera. Tout joueur refusant de se plier à cette règle sera scratché par le juge arbitre pour les tableaux dans lesquels il serait encore qualifié.

### ARTICLE 7

Les joueurs devront jouer, exclusivement, avec des balles en plastiques, de couleur blanche.

**Les balles ne seront pas fournies par l'organisation.**

### ARTICLE 8

Une tenue correcte et sportive est exigée, il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans les gymnases.

## ARTICLE 9

Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette avec restauration rapide se tiendra ouverte pendant toute la durée de l'épreuve.

## ARTICLE 10

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

## ARTICLE 11

En fonction du nombre d'engagés dans les différents tableaux, l'organisation se réserve le droit de modifier les dotations, d'annuler ou de modifier des tableaux.

## ARTICLE 12

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

## ARTICLE 13

L'organisation est amenée à réaliser des clichés photographiques ainsi que des vidéos. Ces clichés et vidéos sont destinés à être partagés sur le site internet du club et réseaux sociaux. Ils peuvent, aussi, être utilisés dans les journaux locaux.

## ARTICLE 14

Pour tout point non prévu au règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

## ARTICLE 15 : COMPOSITION ET HORAIRES DES TABLEAUX

SAMEDI 21 DECEMBRE 2019						
TABLEAUX	CLOTURE INSCRIPTIONS	DEBUT TABLEAU	CATEGORIES	NBE DE JOUEURS	PRIX (en €)	
					anticipés	sur place
A	08H30	09H00	NC - 1399	78	8	10
B	09H30	10H00	NC - 1199	78	8	10
C	10H30	11H00	NC - 1599	78	8	10
D	12H00	12H30	NC - Non num	72	8	10
E	13H30	14H00	NC - 999	72	6	6
F	14H30	15H00	TS Dames	24	6	6
G	14H30	15H00	Vétérans	48	6	6
H	16H00	16H30	NC - 1299	72	8	10
I	17H30	18H00	NC - 1799	72	8	10

DIMANCHE 22 DECEMBRE 2019						
TABLEAUX	CLOTURE INSCRIPTIONS	DEBUT TABLEAU	CATEGORIES	NBE DE JOUEURS	PRIX (en €)	
					anticipés	sur place
J	08H30	09H00	NC - 1499	78	8	10
K	09H30	10H00	NC - 1699	78	8	10
L	11H00	11H30	NC - N°500	72	8	10
M	12H00	12H30	TS Hommes	72	10	10
N	13H30	14H00	NC - 1899	72	8	10

## ARTICLE 16 : ENGAGEMENTS

**PAIEMENT ANTICIPE : (au plus tard le 15 décembre 2019, minuit)**

**Tarifs : 8€/tableau**

**Tarif dégressif\* : 2 tableaux = 15€ / 3 tableaux = 22€**

**\*hors tableaux E, F et G : 6€/tableau**

**Hors tableau M : 10€ le tableau**

Les pré-inscriptions seront enregistrées via le site du club à l'adresse :

<https://www.gemozactennisdetable.com>

**Les pré-inscriptions ne seront confirmées qu'à réception des engagements. Les droits d'inscriptions peuvent être reçus par chèque ou par virement bancaire.**

❖ Chèques à adresser à l'adresse suivante : J. Latreuille – 11 rue Diconche -17100 SAINTES – A l'ordre de **GEMOZAC TENNIS DE TABLE**.

Réception au plus tard le Jeudi 12 décembre 2019 (cachet de la poste faisant foi)

❖ Virement bancaire :

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
15519	39095	00020515401	35	EUR

Domiciliation  
CM GEMOZAC

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
FR76 1551 9390 9500 0205 1540 135

BIC (Bank Identifier Code)  
CMCIFR2A

**Toute inscription prise au-delà du 15 décembre 2019 sera à régler directement sur place.**

Les prises d'inscriptions se feront uniquement par téléphone au 06.68.54.00.81 ou par mail à [gemozact@yahoo.fr](mailto:gemozact@yahoo.fr), dans la limite des places disponibles.

**PAIEMENT SUR PLACE :**

**Tarifs : 10€/tableau**

**Tarif dégressif\* : 2 tableaux = 19€ / 3 tableaux = 28€**

**\*hors tableaux E, F et G : 6€/tableau**

**Hors tableau M : 10€ le tableau**

**Chaque étape sera confirmée par mail**

## ARTICLE 17 : TIRAGE AU SORT

Le placement dans les poules aura lieu 30 min avant le début du tableau et se fera dans le respect des règlements sportifs.

## ARTICLE 18 : DESISTEMENT

En cas de désistement, jusqu'au 15 décembre 2019 - minuit, un remboursement de 50% des droits d'inscriptions est possible.

En cas de désistement dû à un souci médical, un remboursement total des droits d'inscriptions est possible, sur justificatifs uniquement.

**ARTICLE 19 : DOTATIONS**

<b>SAMEDI 21 DECEMBRE 2019</b>					
<b>TABLEAUX</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>Vainqueur</b>	<b>Finaliste</b>	<b>1/2 finalistes</b>	<b>1/4 finalistes</b>
A	NC - 1399	60 € + Lots	30 € + Lots	15 € + Lots	Lots
B	NC - 1199	40 € + Lots	20 € + Lots	10 € + Lots	Lots
C	NC - 1599	80 € + Lots	40 € + Lots	20 € + Lots	Lots
D	NC - Non num	140 € + Lots	70 € + Lots	35 € + Lots	Lots
E	NC - 999	Lots	Lots	Lots	
F	TS Dames	100 € + Lots	50 € + Lots	25 € + Lots	
G	Vétérans	100 € + Lots	50 € + Lots	25 € + Lots	
H	NC - 1299	50 € + Lots	25 € + Lots	10 € + Lots	Lots
I	NC - 1799	100 € + Lots	50 € + Lots	25 € + Lots	Lots

<b>DIMANCHE 22 DECEMBRE 2019</b>					
<b>TABLEAUX</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>Vainqueur</b>	<b>Finaliste</b>	<b>1/2 finalistes</b>	<b>1/4 finalistes</b>
J	NC - 1499	70 € + Lots	35 € + Lots	15 € + Lots	Lots
K	NC - 1699	90 € + Lots	45 € + Lots	20 € + Lots	Lots
L	NC - N°500	180 € + Lots	90 € + Lots	45 € + Lots	20 € + Lots
M	TS Hommes	300 € + Lots	200 € + Lots	100 € + Lots	50 € + Lots
N	NC - 1899	120 € + Lots	60 € + Lots	30 € + Lots	Lots

**ARTICLE 20 : REMISE DES RECOMPENSES**

Les récompenses seront remises à l'issue de la fin des tableaux concernés. Les demi-finalistes sont tenus de se présenter sur les podiums lors de la cérémonie protocolaire. Aucune récompense ne sera attribuée ultérieurement.